



Mise au placard par mes collègues

Par **marie 2970**, le **18/03/2024 à 18:16**

Bonjour, Embauchée en CDI depuis le 1er novembre 2023, mon chef est très content de moi et me fait confiance. Par contre, je perçois une certaine jalousie de la part de mes collègues qui me le font bien sentir. Je suis mise à l'écart...Très peu de bonjour le matin et insultée par une collègue qui m'a traité de connasse...Je n'ai rien dit à mon supérieur...Je travaille dans le médico-social, avec des personnes en situation de handicap. Quels sont vos conseils ?

Par **Marck.ESP**, le **18/03/2024 à 19:13**

Bonjour

Aucun conseil juridique à ce stade. Répondre à ces agressions créera un conflit. Mieux vaut continuer à ignorer !

Par **miyako**, le **18/03/2024 à 21:53**

Bonjour,

Tout à fait d'accord avec Marck ESP.

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **19/03/2024 à 18:48**

Bonjour miyako

Bonne chance à Marie 2970, à laquelle on peut quand même conseiller de constituer néanmoins un dossier de preuves, dans la mesure du possible.